

Loi n° 715 du 18 décembre 1961 prononçant la désaffectation d'un bien du domaine public de la commune lieu-dit « Descente des Moulins »

Type	Texte législatif
Nature	Loi
Date du texte	18 décembre 1961
Publication	Journal de Monaco du 1er janvier 1962 ^[1 p.3]
Thématique	Propriété des personnes publiques et domaine public

Lien vers le document : <https://legimonaco.mc/tnc/loi/1961/12-18-715@1962.01.02>

LEGIMONACO

www.legimonaco.mc

Article unique

Est prononcée, en application de l'article premier de la Loi n° 124, du 15 janvier 1930, et de l'article 7 de la Loi n° 125 portant la même date, la désaffectation d'une parcelle de terrain en nature de bâtiment à usage de moulin à huile, d'une surface de 646 m² environ, dépendant du domaine public de la Commune, cadastrée Section E, lieu dit « Descente des Moulins », sous les numéros 49, 50, 51 et 52.

La présente Loi sera promulguée et exécutée comme Loi de l'État.

Notes

Liens

1. Journal de Monaco du 1er janvier 1962

^ [p.1] <https://journaldemonaco.gouv.mc/Journaux/1962/Journal-5439>